



## CARTE 07 SENNE danoise SENNE écossaise

**Senne danoise et senne écossaise**  
 Arrêtés du 22/04/2022 et du 07/01/2025  
 L'usage de la senne danoise, de la senne écossaise et de sennes manœuvrées par deux bateaux, dont les codes engins FAO sont respectivement SDN, SSC et SPR, est interdit.  
 Source : AGLIA

- Usage interdit
- Dégagements possibles (1)

(1) Des dérogations pourront être accordées par la DIRM Sud-Atlantique dans la zone au Nord du parallèle 45°35'N, à l'exception des zones où le chalutage est actuellement interdit (...)

**Bande des 3 milles**  
 Décret n°2014-1608 du 26/12/2014  
 Interdiction des filets remorqués dans les 3 milles  
 Source : SHOM

**Intra-bassin Arcachon**  
 Arrêtés du 19/12/2024 et du 09/01/2025  
 Licence "intra-bassin d'Arcachon"  
 Source : CNSP (modifiée)

- Senne non autorisée

**Pêche interdite pour ces engins**  
 Source : OFB/SHOM

- Cantonnement de pêche
- Coffre du centre d'essai des Landes
- Pêche interdite pour cet engin
- Pose d'engins fixes de pêche interdite (ZMFR)

**Limites maritimes - Source : SHOM**

- Limite des 3 milles
- Limite des 12 milles (mer territoriale)
- Limite des 24 milles (Zone contigüe)
- Frontière maritime
- Limite régionale